



CSA-EP exceptionnel du 03/12/2025

Sandrine Czepyga et Sébastien Delecroy représentaient FO-Météo.

Un CSA-EP exceptionnel a été convoqué le 03/12/2025 pour recueillir l'avis des représentant.e.s du personnel sur une modification du décret qui fixe les missions de notre établissement.

L'objectif est d'intégrer dans ce décret la vigilance météo comme une des missions de l'établissement. (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000544509>)

- Il s'agit en effet d'une mission majeure de Météo-France mais qui n'avait pas vraiment d'assise juridique ce qui peut constituer une fragilité.
- Par ailleurs, les cartes produites par des organismes privés ressemblant plus ou moins volontairement à la vigilance établie par Météo-France génèrent du « bruit » parmi nos interlocuteurs et affaiblissent le message de sécurité. (*problématique que nous signalons depuis des années en particulier à l'occasion de chaque exercice stratégique ou travaux sur les COP où FO-Météo demande l'unicité de la vigilance et son inscription dans la loi. Nos voisins Allemands l'ont fait par exemple*).

FO-Météo a proposé une formulation pour renforcer encore plus les attributions de l'établissement en matière de vigilance. DRI/D indique que ce sera délicat de faire valider un ajout sur le fond au conseil d'État aussi près de l'échéance. Quoiqu'il en soit, même le texte initial soumis au CSA-EP marque une avancée que nous ne pouvons que saluer.

Le décret sera examiné par le Conseil d'État le 16/12/2025.

La signature des ministres de tutelles (transport et écologie) pourraient intervenir avec la fin de l'année.

Vote POUR unanime

A noter que le dispositif de vigilance sera étendu à Wallis et Futuna (ça fera partie du prochain COP).

Autre information importante : Météo-France a déposé le terme « VIGILANCE ».

Tout site concurrent utilisant ce terme peut être signalé à DRI/D qui pourra adresser un courrier via le service juridique.

FO-Météo se félicite de ces démarches entreprises par l'établissement, qui vont dans le sens de ce que nous revendiquons depuis plus de 10 ans.